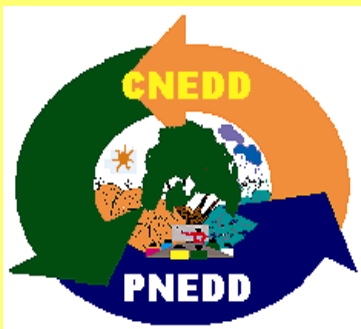


REPUBLIQUE DU NIGER



*Fraternité-Travail-Progrès*

SECRETARIAT  
EXECUTIF DU CONSEIL  
NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT  
POUR UN  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE



# REPUBLIQUE DU NIGER

\*\*\*\*\*

CABINET DU PREMIER MINISTRE

*"Rôle de la Société Civile et des collectivités locales dans l'Intégration de la Dimension Changements Climatiques dans la Planification locale"*

M. IDRISSA Mamoudou,  
Conseiller Technique au SE/CNEDD  
(+227) 20 72 25 59/ 96 98 15 61



# PLAN DE L'EXPOSE

Contexte climatique du Niger

Quelques impacts des changements et de la variabilité climatiques

Rappels sur les orientations stratégiques de la politique développement

Guide méthodologique IDCC dans les politiques/stratégies sectorielles

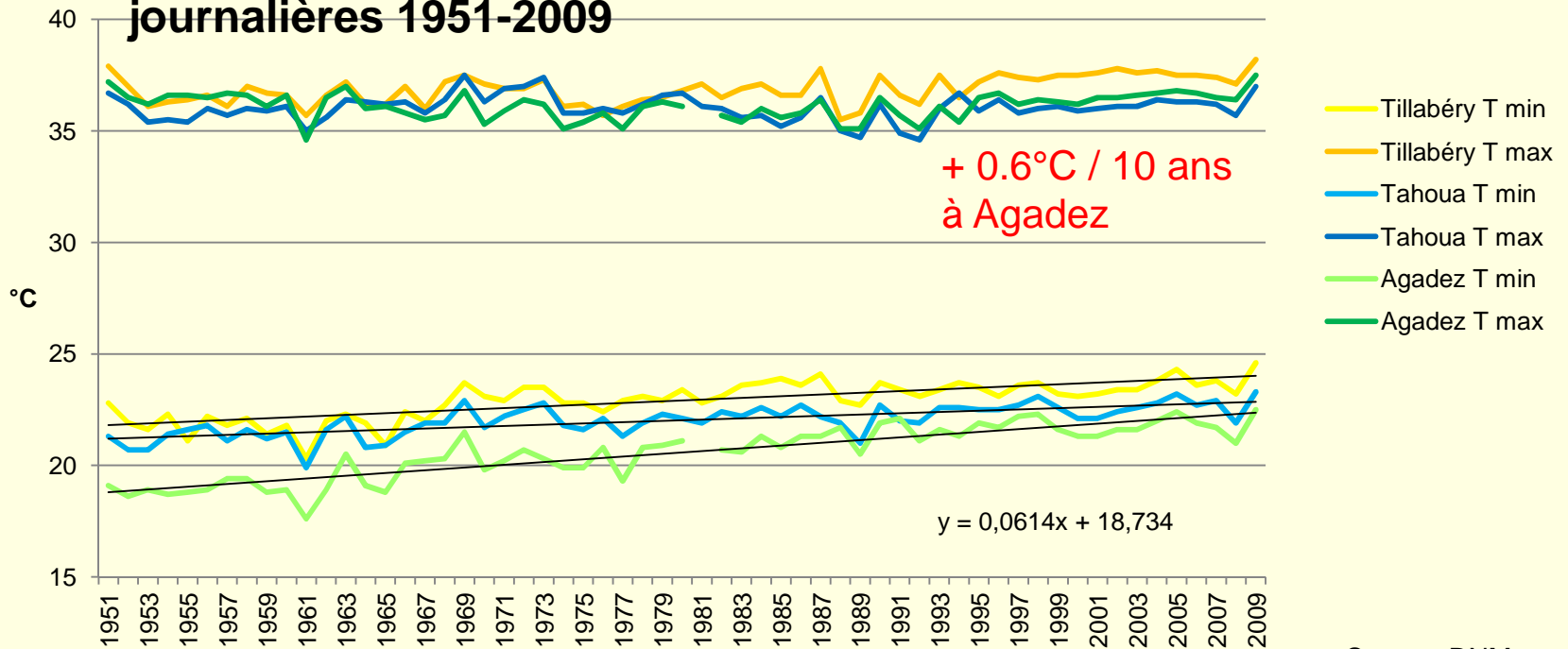
Intégration de la Dimension Changements Climatiques la Planification et rôle des OSC et des collectivités

05 POINTS



# Contexte climatique du Niger

## Evolution des températures maximales et minimales journalières 1951-2009



Source: DNM

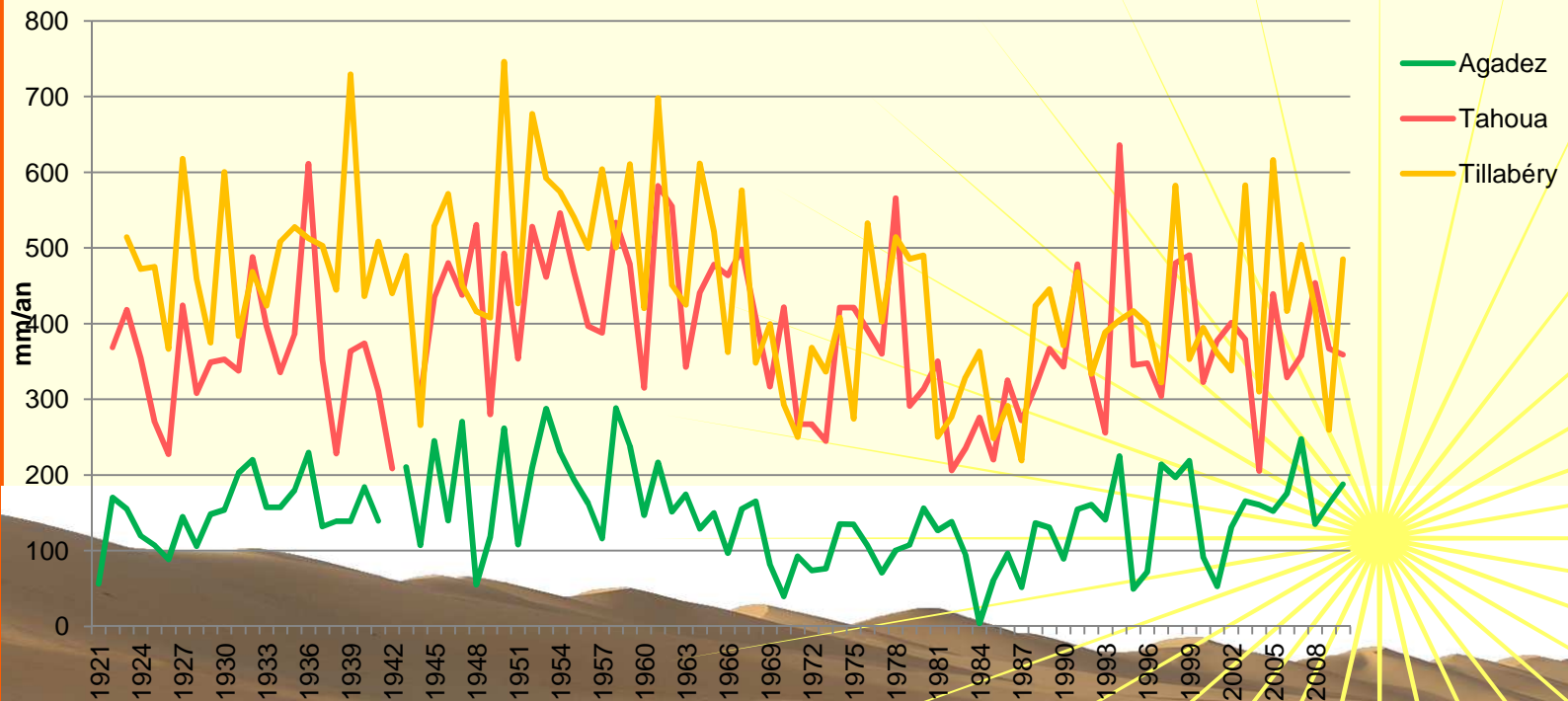
- Augmentation continue des températures minimales dans toutes les régions
- Augmentation plus importante dans la région d'Agadez
- Pas d'information sur les températures extrêmes !



## Contexte climatique (suite)

- Années pluvieuses (50s) suivies par années de sécheresse (70s et 80s)
- Variabilité entre les années est plus importante que les tendances à long terme

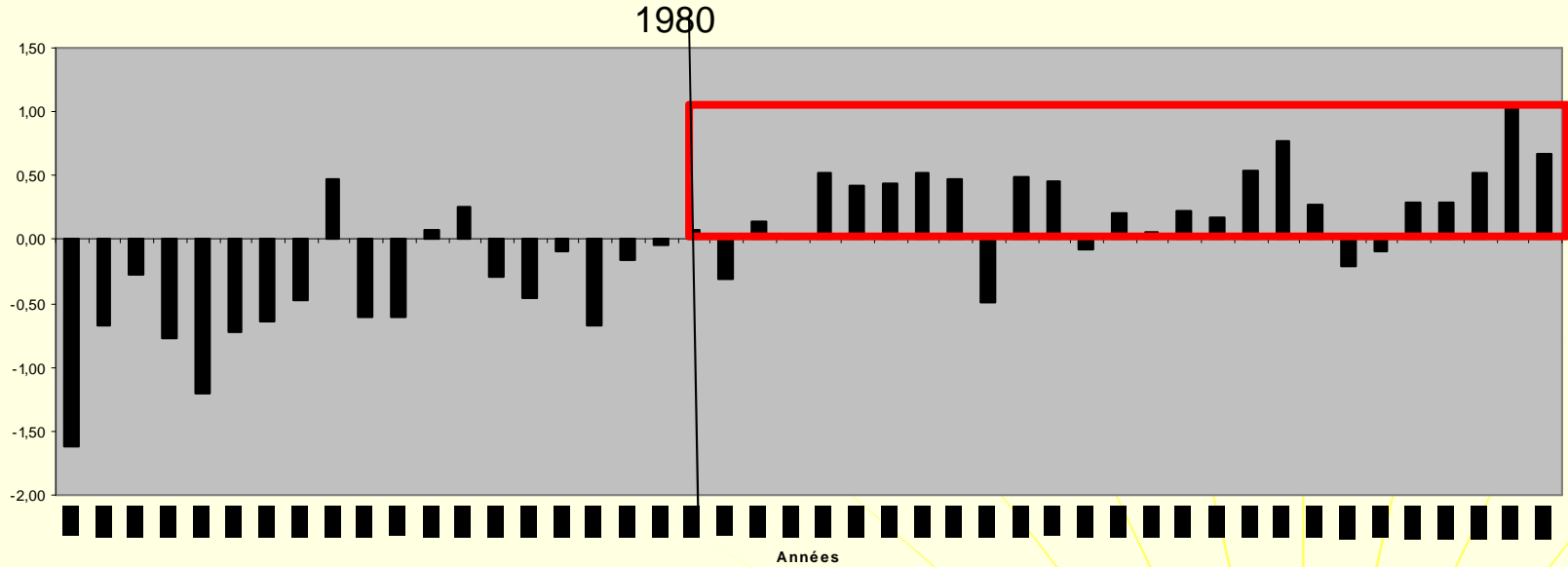
### Pluviométrie annuelle 1921-2009





# Contexte climatique : évolution des anomalies annuelles des températures minimales entre 1961 et 2006

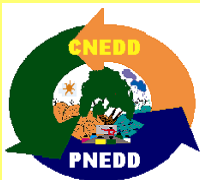
Figure 3: Anomalies moyennes annuelles de la température minimale( °C ) période 1961-2006



CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

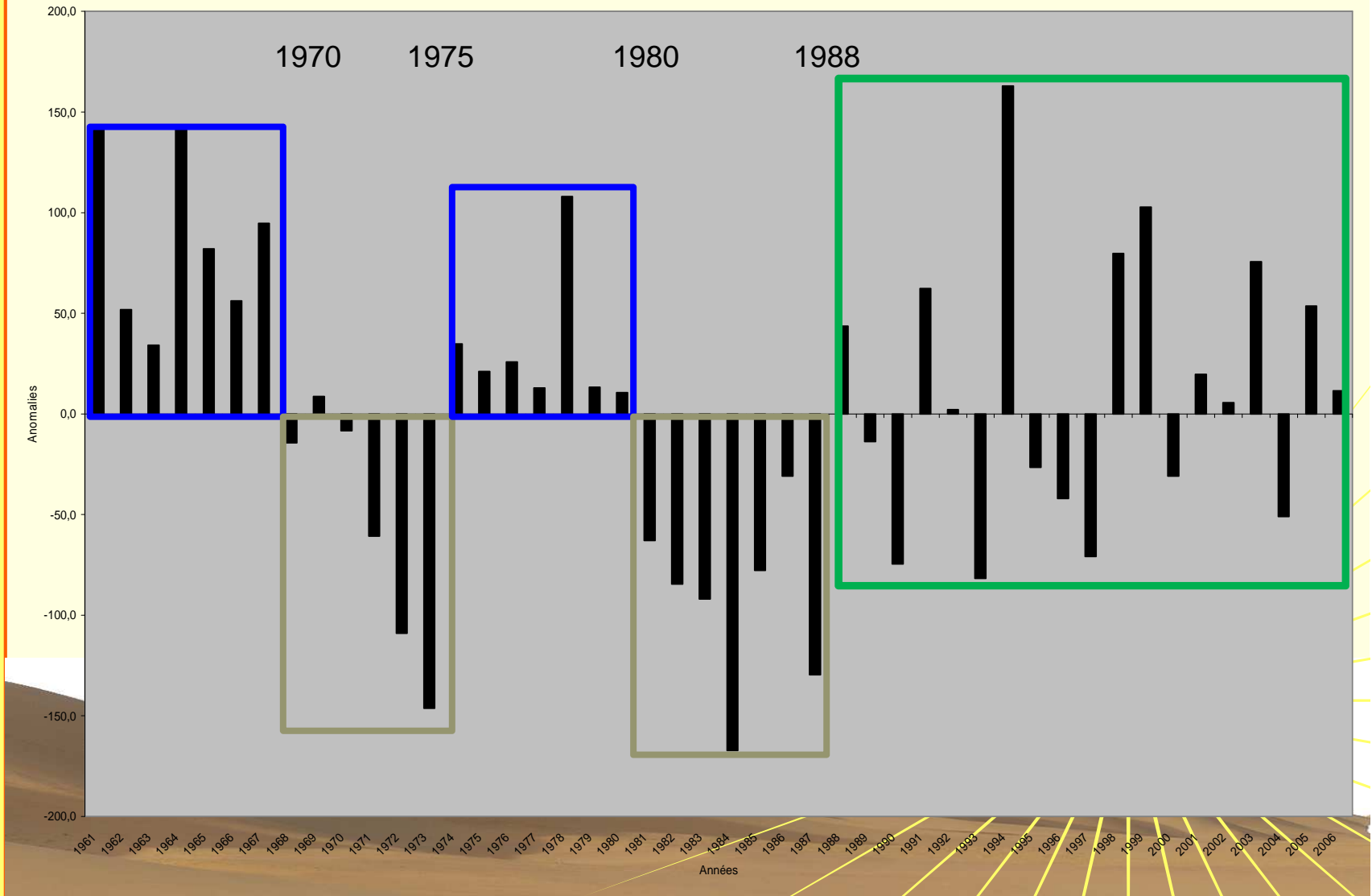
CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE





# Contexte climatique: évolution des anomalies moyennes annuelles de pluviométrie établie pour la période de 1961 à 2006

Figure 1 : Anomalies moyennes annuelles de la pluviométrie (en mm) période 1961 2006



REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progress

## Quelques impacts des changements et de la variabilité climatiques: ensablement des cuvettes oasiennes

CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE

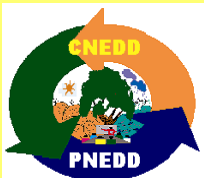


REPUBLIQUE DU NIGER

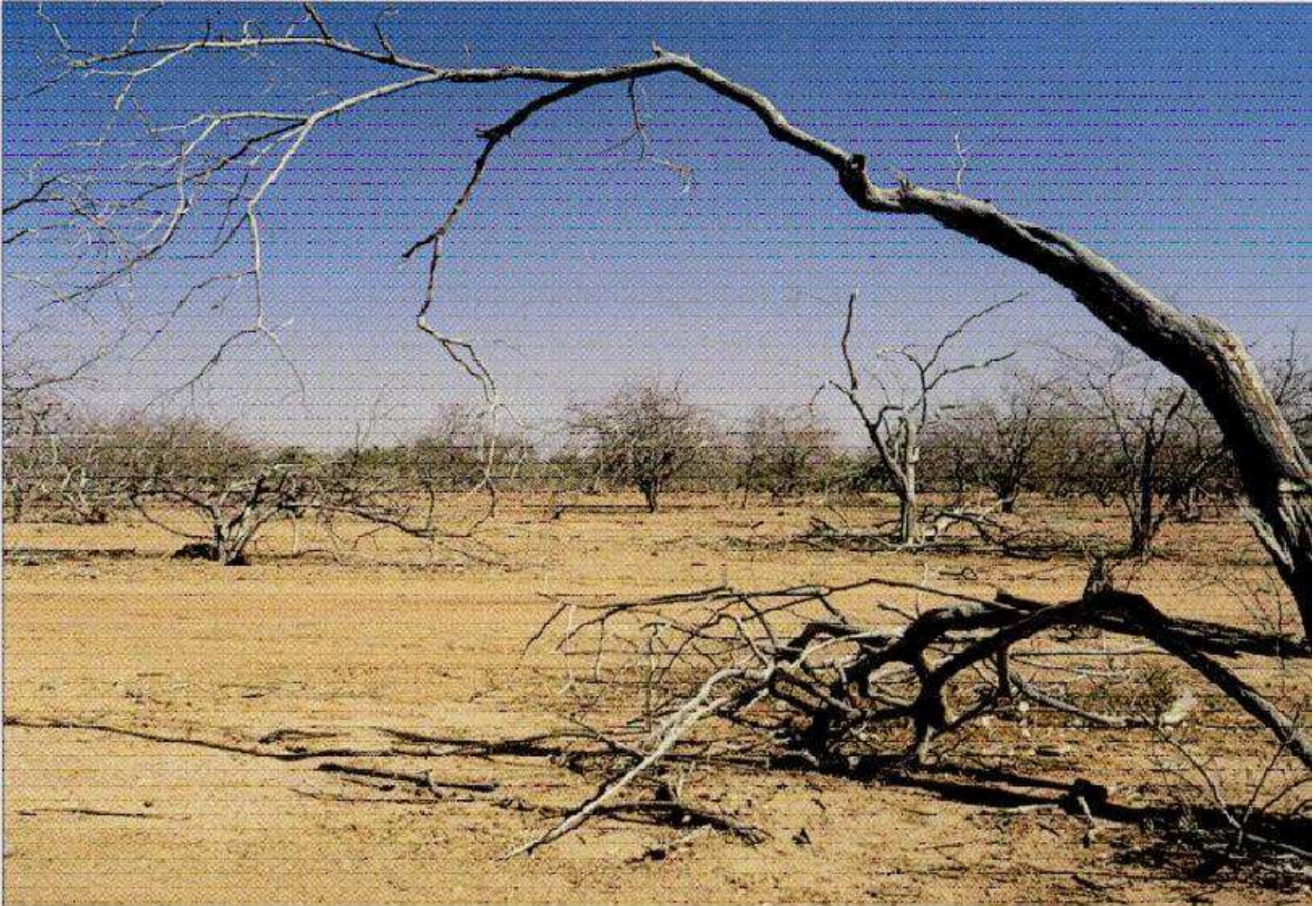


CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE



## Quelques impacts des changements et de la variabilité climatiques : sécheresses sévères et perte de diversité biologique





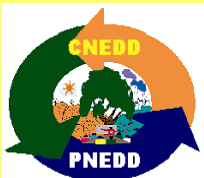
REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progress

CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE



## Quelques impacts des changements et de la variabilité climatiques: étiage sévère du fleuve



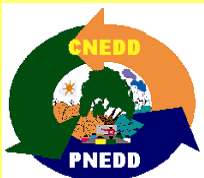
REPUBLIQUE DU NIGER



# Quelques impacts des changements et de la variabilité climatiques: inondations

CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE





## Rappel sur les orientations générales de la politique de développement

Constitution de la 7<sup>ème</sup> République du Niger ;

✓ Titre VII: du développement économique, social et culturel

✓ Section 1/ Article 146

Alinéa1: l'action de l'Etat en matière de politiques de développement économique et social est soutenue par une vision stratégique;

Alinéa2: les politiques publiques doivent promouvoir la souveraineté alimentaire , le développement durable, l'accès de tous aux services sociaux ainsi que l'amélioration de la qualité de vie.

Exemples

- (i3N);
- PDES
- (SDDCI).

✓ Auparavant prise du décret N° 2011- 057/ PCSRD/PM du 27 Janvier 2011;



## Guide méthodologique IDCC dans les politiques/stratégies sectorielles

### ■ Contexte et justification

- ✓ au Niger, des efforts importants ont été consacrés par les pouvoirs publics, les ONG, les associations pour aider à lutter contre les cc, avec l'appui des PTF.
- ✓ « la dimension changements climatiques » était insuffisamment prise en compte dans la planification nationale.
- ✓ pour relever ce défi à tous les niveaux, le décret N° 2011- 057/ PCSRD/PM du 27 Janvier 2011 est venu modifier et compléter le décret N° 2000-072/PRN/PM du 4 Août 2000 portant création, attributions et composition du CNEDD. Le décret 2011 sus cité, stipule en son article 3 alinéas 1<sup>er</sup>, que le SE/CNEDD doit veiller à :  
**«l'intégration de la dimension changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques, stratégies et programmes de développement».**
- ✓ Pour ce faire deux guides méthodologiques sont élaborés par le SE/CNEDD et adoptés par l'ensemble des acteurs au développement.



## Intégration de la Dimension Changements Climatiques dans la Planification et rôle des OSC et des collectivités

L'intégration de la dimension changement climatique dans le PDC est un processus qui implique la participation de tous:

- ✓ phase préparation du processus (Termes De Référence de l'équipe d'appui conseil chargé de revisiter ou d'élaborer le PDC) ;
- ✓ phase analyse-diagnostic (la pluviométrie, la température, l'évapotranspiration, les vents, etc. ; la perception communautaire des changements climatiques, les impacts du cc sur leurs activités)
- ✓ phase formulation PDC (définition et priorisation des solutions, définition de la vision de développement de la commune, ...);
- ✓ phase d'élaboration du document du PDC (valorisation du bilan diagnostic, vision, orientations stratégiques, les secteurs, les mesures/options adaptation et/ou d'atténuation, budgétisation..). C'est un document cohérent respectant les directives du guide national PDC ;
- ✓ phase adoption du PDC (le conseil communal et partenaires invités examinent le PDC) ;
- ✓ phase de contrôle de conformité ( analyse pour certifier la conformité aux cadres supra de planification ) ;
- ✓ Phase diffusion du PDC . [TABLEAU\\_RECAPUTILATIF\\_PROCESSUS\\_IDCC\\_PDC.doc](#)

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progress

CABINET DU  
PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

